

Appel de la CGT du Service Départemental et Métropolitain des Services d'Incendie et de Secours

Dans ce contexte la CGT demande à toutes et tous de se porter massivement grévistes pendant 45 m

- Le retrait du Projet de loi de transformation de la fonction publique.
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques.



- La revalorisation significative de la prime de feu à hauteur de 28 % minimum.
- La garantie de la pérennité de CNRACL et l'institution d'un dispositif de portabilité des droits pour les agents de la catégorie active en déplaçant les 1 an pour 5 ans et en supprimant les sur-cotisations.
- Prioriser les préoccupations relatives aux questions de protection de la santé et de la sécurité pour les agents des SDIS (temps de travail, respect de la directive 2003-88/CE et de ses jurisprudences, dispositions adaptées face aux agressions subies par les sapeurs-pompiers, cancers liés à la toxicité des fumées).
- Le recrutement massif d'emplois statutaires afin de répondre aux besoins des Services départementaux d'Incendie et de Secours. »